



Public concerné

- Porteurs de projet de création en micro-entreprise

Pré-requis

- Avoir un projet de création
- Avoir les compétences clés

Nombre de participants

- 6 à 15 stagiaires

Durée - Horaires

- 2 jours – 14 heures
- De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Tarif

- **210 euros** par stagiaire, à verser au moment de l'inscription

*Se renseigner pour connaître les conditions de financement de la formation

*Eligible au CPF

Dates et lieu de formation

- Pour 2022 (lundi et mardi)

17 et 18 janvier
14 et 15 mars
16 et 17 mai
4 et 5 juillet
19 et 20 septembre
14 et 15 novembre

Lieu :

- **CMA CVL 41** :
16, rue de la Vallée Maillard
41018 BLOIS CEDEX

Objectif général

- Comprendre tous les aspects du régime de la micro entreprise et m'immatriculer

Objectifs Pédagogiques

- Calculer et déclarer mes charges sociales et mes impôts en micro
- Vérifier ma rentabilité potentielle
- Vérifier que le régime de la micro est adapté à mon projet
- Mettre en place mon organisation administrative et comptable
- M'immatriculer en ligne

Contenu Programme

1^{ère} matinée : La microentreprise...C'est pour moi ? (3h30 - 1/2 journée)

- Maîtriser les fondements du régime de la micro : conditions d'accès, incidence juridique, fiscale, sociale, le chiffre d'affaires, les seuils du régime, la TVA, incidence dans sa vie personnelle, le marché, ...

1^{ère} après-midi : Comment gérer ma micro au quotidien ? (1^{ère} partie 3h30 - 1/2 journée)

- Appréhender les mécanismes financiers de base : la nature de l'activité pour le calcul des charges, les devis-factures, les documents de comptabilité, les indicateurs de gestion...

2^{ème} matinée : Comment gérer ma micro au quotidien ? (2^{ème} partie 3h30 - 1/2 journée) :

- Mettre en place mon organisation administrative et comptable avec l'outil de gestion starter : réalisation de devis/factures, cahier de recette/dépenses, calcul de la rentabilité

- Remplir mes obligations déclaratives et fiscales : le calendrier des déclarations, les obligations en matière de déclarations et les procédures de télédéclarations

2^{ème} après-midi : Comment m'immatriculer simplement et en toute sécurité ? (3h30 - 1/2 journée)

- Réaliser mes démarches d'immatriculation en ligne et en toute sécurité avec l'assistance d'une conseillère aux formalités

Formateurs

- **EVARD Sabine** : Diplômée en DEA Droit Privé (Droit des Sociétés et Droit Commercial, Droit Bancaire approfondi), animation du module juridique, du module fiscal et du module micro-entreprise. Animation de formations à la création-reprise à la CMA 41 depuis 29 ans.
- Conseillères aux formalités de la CMA41 (expérience des formalités de 15 à 20 ans) : Marielle VINCENT, Sophie GASNIER.
- Intervention d'un expert-comptable désigné par l'Ordre et d'un banquier.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Votre contact :

Isabelle BOUZY

02 54 44 65 97

ibouzy@cma-41.fr

CMA CVL 41 :

16, rue de la Vallée Maillard

41000 BLOIS

SIRET :

130 027 980 0056

N° déclaration d'existence :
«enregistré sous le numéro
24450381045. Cet enregistrement
ne vaut pas agrément de l'Etat»

Handicap

Référent handicap
du centre de formation :

Christophe BOURGUIGNON
02 54 74 57 26
c.bourguignon@cfa41.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne études de cas réels et simulations - identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail
- Présentations power point, et des plateformes Web d'immatriculation et de déclaration

Documents remis

- Une clé USB ou un support de cours papier sur les outils et les méthodes et le protocole sanitaire.

Indicateur de performance

- Les retours sur enquête de satisfaction stagiaires

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- Un entretien **individuel est proposé** pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

Il est remis à chaque futur stagiaire un **programme détaillé**, les dates, les conditions financières de la formation et un bulletin d'inscription ou une convention de stage.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et **reste confidentielle**.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- Lors de la dernière séance de la formation, il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société HSW un **questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis un **questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation

Evaluation des acquis de la formation

• Un QCM en fin de stage permet de vérifier les connaissances acquises

- A la fin de la formation il est remis une **attestation de stage** ainsi qu'une **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en terme de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Suivi



Post Formation

- Un **accompagnement individuel peut être proposé**. Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés. Le coût supplémentaire est facturé directement au stagiaire (devis sur demande).